



Wallonie

Commune de **BURDINNE****URBANISME****AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le collège communal fait savoir que le Fonctionnaire Délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est l'ASBL 'Oeuvre Paroissiale de l'Enfance' dont les bureaux se situent ruelle Collon, 5 à 4210 Marneffe.

Le terrain concerné est situé à **Marneffe, Place Joseph Wauters 7A** et cadastré 5<sup>ème</sup> division section B numéro 386 D 2.

Le projet consiste au **placement d'une installation mobile : un ensemble de deux modules de container destiné à un usage de classe**

et présente les caractéristiques suivantes : **Dérogation aux normes du Guide Régional d'Urbanisme (Chapitre 4 relatif à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite).**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale rue des Ecoles 3 à 4210 Burdinne.

Les jours ouvrables : Le service urbanisme est ouvert le lundi, le mercredi et le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 12h00 ou sur rendez-vous.

Pour les consultations sur rendez-vous, il doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de M. Thibaut Mortier (téléphone : 085/51.97.15. E-mail : [urbanisme@burdinne.be](mailto:urbanisme@burdinne.be))

**L'enquête publique est ouverte le 07/06/2019 et clôturée le 24/06/2019 à 16h30**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue des Ecoles 3 à 4210 Burdinne ,
- par télécopie au numéro : 085/51.97.11
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@burdinne.be](mailto:urbanisme@burdinne.be)
- remises à M. Thibaut Mortier dont le bureau se trouve rue des Ecoles 3 à 4210 Burdinne

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 22/2019**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M. Thibaut Mortier ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale rue des Ecoles, 3 le **24/06/2019 à 16h30**

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est M Thibaut Mortier dont le bureau se trouve à l'administration communale rue des Ecoles 3 à 4210 Burdinne.